CONTE

La Treille au Soleil

On la connaissait dans tout le pays, et c'est à la fin de l'été surtout qu'elle était magnifique, exposée en plein midi, accrochée de tous ses sarments aux pierres du pignon décrépi.

Alors, elle ruisselait de couleur, se gonflait de toute la vie profonde de la terre, et bruissait des myriades d'insectes qui venaient s'y chauffer.

Au détour de la mauvaise route qui mène au Cher, on apercevait d'abord les tuiles du toit que les pluies d'automne et les brouillards de la rivière avaient ternies. Puis, à mesure qu'on descendait le chemin cahoteux, la treille apparaissait, le haut d'abord, les petites feuilles, celles qui ne cachaient pas de grappes, et, enfin, quand on était au pied de la maison, on découvrait tout le bel assemblage des souches grosses comme le bras, et qui s'éparpillaient le long du mur en s'amincissant comme des arbres généalogiques qu'on voit dans les livres d'histoire.

C'était bien rare qu'à ce moment un bruit de sabots ne retentît pas sur les dalles de granit de montagne qui pavaient la maison. Par la porte coupée de la laiterie, une tête apparaissait: un visage osseux, que perçaient deux yeux fureteurs. La Marie venait recevoir son péage:

— Hé! la Marie! la belle treille que voilà!

D'autres lançaient, par plaisanterie:

— A quand la vendange?

Car, si l'on connaissait la treille, on connaissait aussi la Marie, et personne n'ignorait plus, bien loin alentour, quel chancre ce plan de vigne était au cœur de la fermière.

∴

Pour tout dire, la Marie en vieillissait, de cette treille.

Depuis près de huit ans qu'elle menait seule, avec son père, la ferme de quarante hectares, n'acceptant l'aide de tâcherons qu'au plus fort de la moisson, elle eût consenti sans protester aux plus durs travaux, si elle n'avait eu à l'oreille la menace de son frère:

— Tu ne l'auras pas, la treille, vieille avare!

A la mort de la mère Bordu, l'entente n'avait pas été de longue durée entre le frère et la sœur. Jean-Louis était un homme, et quoique le cadet, prétendait au commandement. Marie, qui avait vu faire sa mère, entendait que la tradition se perpétuât, et que le gouvernail familial ne fût plus qu'une quenouille.

L'arbitre désigné, le vieux Bordu, ne désirait rien d'autre, la rude besogne quotidienne terminée, que de trouver la soupe chaude et du vin au tonneau. Les querelles de ses enfants le laissaient sans plus de réaction que ne l'avaient troublé les colères perpétuelles de sa défunte femme.

Et ces querelles s'étaient envenimées, précisément, au sujet de la treille. Quand on était revenu de mettre la mère au cimetière, le père Bordu avait dit:

— Mes enfants, arrangez-vous... Je ne demande rien qu'une place au bout de la table et qu'on me garde un drap de fine toile pour mon dernier voyage. Le reste... Ce qui est à moi est à vous!

Comme si le pauvre vieux ne savait pas que, pour un rien d'héritage, on se voue, au village, des haines mortelles! Certes, pas plus le Jean-Louis que la Marie ne songeaient à vendre le bien familial. Disperser les terres en des mains qui ne les ont jamais travaillées; Permettre à tel voisin qui convoite depuis longtemps la parcelle «d'en-bas» de l'acquérir! Mettre la maison de ferme, les granges, l'écurie à l'encan! Les gens de nos pays n'en viennent là, que lorsqu'ils y sont contraints. Se détester, se traiter mutuellement d'avares, se reprocher le bien qu'on a pu se faire, soit! mais demander au notaire de dire ce qui revient à l'un et à l'autre? mieux vaut n'y pas songer!

Jean-Louis avait accepté que, dans le partage amiable, la maison de ferme fût pour sa sœur, mais non la treille, la fameuse treille qui, depuis toujours, avait fait l'orgueil de la famille. Autant eût valu donner à la Marie une maison sans porte ni toit!

D'abord, elle avait cru à une taquinerie. Puisque Jean-Louis lui abandonnait la maison, allait-il s'entêter à vouloir la treille, quelques grappes de raisin en septembre?

Jean-Louis s'entêta bel et bien et la Marie proposa un échange: le pré qui, de la maison, descendait en pente douce jusqu'à la rivière, le meilleur des prés du domaine! Voyant que la Marie prenait au sérieux cette plaisanterie, Jean-Marie refusa la transaction, tant et si bien qu'ayant offert la moitié de sa part, — champs, bois et bâtiments, sans parler des billets de banque enfermés dans l'armoire, — pour conserver la treille, la Marie comprit qu'on voulait la gruger et rompit net les pourparlers.

Le Jean-Louis, laissant sa sœur provisoirement maîtresse de tout le bien quitta alors la maison sur une dernière injure, et les années passèrent durant lesquelles la Marie ne cessa de se tourmenter non sur sa jeunesse qui fuyait, sur son teint qui jaunissait, ses dents qui, chaque jour, devenaient plus noires et ses cheveux plus gris, mais sur le sort de la treille: un chancre, ai-je dit, qui la rongeait.

∴

Un jour vint où le vieux Bordu rejoignit sa femme dans le petit cimetière que l'église couvre de son ombre.

Jean-Louis, prévenu, accourut. Quand les vieux s'en vont, la place des jeunes est au foyer.

La Marie ne songea qu'à une chose: sa treille! La tête lui en tournait, car maintenant que le père était parti, bien sûr que nul respect du bien familial ne retiendrait Jean-Louis. Il allait exiger le partage...

Tant que dura le repas de funérailles où de lointains parents mangèrent, burent et rirent à la santé du disparu, il ne fut pas question de l'héritage. Mais lorsque le frère et la sœur se retrouvèrent seuls, le soir tombé, dans l'ombre bleutée qui venait des collines, la Marie, avant même de quitter ses nippes de deuil, posa la question:

— Jean-Louis, allons-nous nous entendre?

Surpris qu'elle eût pensé à un tel sujet en un tel jour, il eut un regard de mépris et peut-être de pitié, et, les épaules levées, lança:

— Laisse-moi tranquille!

Elle entendit son pas lourd de terrien sonner sur l'escalier de bois. Seule, dans la salle basse, elle suivit le manège de l'homme harassé d'avoir trop parlé, trop mangé, et qui se couche vivement, d'un bloc. Puis, elle songea qu'il n'avait pas changé, qu'il ne céderait pas la treille, et qu'elle n'aurait pour elle que la honte et que ceux qui passeraient, maintenant, sur la route, auraient beau jeu de ricaner!

La lampe charbonna et des ombres étranges dansèrent sur les murs blanchis de chaux, sur les dalles grises, dans le coin des meubles. La Marie, toujours assise près du foyer qui s'éteignait, rêvait tout éveillée à de fantastiques vendanges, d'où le vin coulait à flot par la gouttière du toit, pompé à même les sarments...

Alors, elle n'y tint plus. Brusquement redressée, elle chercha dans la cheminée redressée, elle chercha dans la cheminée un brandon rouge encore. Sans souci de la mesure du feu, elle courut à l'étable, y prit une botte de paille et s'en vint la disposer sous la treille. Bientôt, les flammes crépitèrent. Le chien hurla au bout de sa chaîne. Dans l'écurie, le cheval rua dans son bat-flanc.

...Quand, au village, l'alarme fut donnée, il était trop tard pour qu'on agît. De la vieille maison des Bordu, il ne restait plus que des pierres. Le Jean-Louis, terrassé de sommeil ne s'était pas réveillé.

Seule, la Marie avait échappé au désastre, mais sa raison avait fui avec la fumée de la treille.

Edouard AUJAY.

A la Société des agriculteurs du Nord

L'assemblée générale de la Société des agriculteurs du Nord, aura lieu à Lille, dans les salons de l'Hôtel Maréchal, 202, rue Solférino, le mercredi 6 novembre 1935, à 11 h.

A l'ordre du jour: Communication de M. Ries, directeur des services vétérinaires du Nord, sur: « Les opérations de la Commission d'achat, pour le compte de l'Etat, d'animaux en mauvais état général et présumés tuberculeux »; Conférence de M. de Ménibus, secrétaire de la Confédération nationale des producteurs d'animaux de basse-cour, à Paris, sur: « L'évolution du marché de la basse-cour au cours de ces dernières années, et les conclusions à en tirer au point de vue de l'orientation de notre production.

La conférence de M. de Ménibus sera accompagnée de vues cinématographiques, et la communication toute pratique de M. Ries, offre un intérêt particulier pour les cultivateurs, qui ne peuvent que gagner en venant l'entendre.

Deux automobilistes sont grièvement blessées dans un accident, sur la route de Poix à Abbeville

Jeudi matin, Mlle Françoise Papillon, directrice du Préventorium de Valloire, passait en auto sur la route de Poix à Abbeville. Au moment où elle allait dépasser un camion, le conducteur de celui-ci vira à gauche. Surprise, Mlle Papillon donna un brusque coup de volant et sa voiture, après avoir roulé sur le bas-côté de la route, se jeta contre un arbre.

Mlle Papillon et une de ses amies, Mme Germaine Gonpard, furent dégagées par des automobilistes de passage et transportées dans une clinique d'Abbeville. Elles portent de nombreuses fractures et leur état est grave.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 2 novembre:

Aujourd'hui: Commémoration des morts; demain, saint Hubert.

Soleil: Lever, 6 h. 39; coucher, 16 h. 29.

Lune: Premier quartier le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 novembre (région Nord): Assez beau temps, nuageux avec éclaircies; vent du Sud modéré; minimum de température en faible hausse sur la veille.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 22, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel; à 14 h., consultation pour adultes.

Bains municipaux: Piscine et baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 20 h.

L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES A ROUBAIX

Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal a approuvé diverses adjudications relatives au fonctionnement du service de l'ébouage à Roubaix. Et si, par extraordinaire, un citoyen s'était aventuré dans la salle réservée au public, salle toujours rigoureusement vide, il aurait appris que la ferrure des chevaux, par exemple, coûte environ 16.000 francs à la Caisse municipale et que la nourriture de ces mêmes chevaux est évaluée à quelque 120.000 fr. par an.

Le Service de l'ébouage, pour archaïque qu'il soit encore, représente pourtant une dépense assez importante. L'an dernier, l'enlèvement des ordures ménagères a fait dans le budget un trou de 1.392.880 francs! Qui aurait pensé que ces antiques tombereaux, traînés lourdement par de solides et dolents percherons, coûtaient bon an mal an un peu plus de dix francs à chaque habitant?

Il est juste de dire que Roubaix est vaste et qu'il faut du monde pour enlever les innombrables poubelles qui chaque matin, poussent tels des champignons vénéneux, devant chaque porte. Le Service de l'ébouage à Roubaix est assuré par 80 ouvriers 40 chevaux, 45 tombereaux... et une modeste benne automobile qui reste seulette dans son garage bien que, manifestement, elle accomplit son dur travail à la satisfaction de tous. Il ne faut pas oublier non plus les deux bélandres qui reçoivent une partie des gadoues et qui s'en vont les conduire vers quelque campagne lointaine.

Mais, dira-t-on, le Service de l'ébouage n'est pas seulement une cause de dépenses, il est, en contre-partie, une source de bénéfices puisque les immondices forment un engrais et que cet engrais est vendu. Evidemment, mais... car il y a un mais, on distingue plusieurs sortes d'engrais et celui constitué par les gadoues ne fait certes pas partie de la première qualité. Cet engrais là est vendu un franc, en moyenne, le mètre cube... et chaque mètre cube de matière recueillie et transportée, coûte entre 25 et 30 fr. à la ville. Il y a donc une marge débitrice qui compte...

Cette situation changerait notablement si ces immondices étaient traitées dans une usine d'incinération. Elles en sortiraient alors sous forme d'engrais recherchés. Un projet a même été ébauché dans ce sens, et l'on avait songé à se servir de l'ancienne école de natation située rue Turgot et quai de Gand... On comprend facilement que, devant la situation actuelle des finances de la ville, ce projet ait été ajourné, et sa réalisation remise aux calendes grecques. Pourtant cette usine ne chômerait guère et aurait de quoi satisfaire son appétit. L'année dernière, en effet, on a évacué de Roubaix 50.000 mètres cubes d'ordures provenant de poubelles, 2.400 mètres cubes provenant du balayage des Halles et des divers services municipaux et 505 mètres cubes de boues issues du curage des égouts, soit en tout un total de près de 53.000 mètres cubes d'immondices.

Quand verrons-nous à Roubaix une moderne usine d'incinération des ordures?

Halle Flipo. Beurre 1/2 kg. 7. Gruyère 5.00.

DIMANCHE A LIEU, A LILLE, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE S.O.R. DE LA 1re RÉGION

L'assemblée générale du groupement aura lieu à Lille demain dimanche 3 novembre, sous la présidence de M. le général Niessel, président de la Fédération nationale des S. O. R. et de M. le général Duchêne, inspecteur des Ecoles de perfectionnement. Voici le programme des diverses réunions et cérémonies qui marqueront cette manifestation: à 8 h., messe à l'église Saint-Etienne, bénédiction des drapeaux; à 9 h., à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, réunion du Conseil d'administration du groupement; à 10 h., séance d'instruction, donnant droit à une fiche de présence, par M. le capitaine Bouron; à 11 h., assemblée générale du groupement régional, salle des fêtes de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, sous la présidence de MM. les généraux Niessel et Duchêne; à 12 h., départ du cortège; à 12 h. 15, prise d'armes, place de la République, remises de drapeaux aux Amicales, remises de décorations; à 12 h. 45, dépôt d'une gerbe au monument aux morts; à 14 h., banquet, salle de l'Orphéon, rue de l'Orphéon; à 17 h. 30, fête de famille, sauterie.

Les S. O. R. roubaisiens qui participeront à ces réunions voudront bien donner leur nom à M. A. Josson, 125, rue de la Gare (coût du déplacement. 2 fr.). Un service spécial de transport partira de la Grand'Place de Roubaix à 9 h. 30, retour à Roubaix vers 13 h. 30. Les S.O.R. récemment décorés qui désirent se faire remettre leur insigne par M. le général Niessel, à la prise d'armes, sont priés de déposer leur croix avec une fiche à leur nom et grade chez M. A. Josson, 125, rue de la Gare. Tenue recommandée ou insigne de la Fédération.

NOS BUREAUX D'ANNONCES sont ouverts aujourd'hui, toute la journée. d

LA FÊTE DE FAMILLE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ORIENT

Comme nous l'avons annoncé, le Comité des anciens combattants d'Orient, organise comme chaque année, une fête de famille, au profit de sa caisse de secours.

Il invite tous les membres à venir nombreux ainsi que leurs parents et amis, à la ducasse à pierrots qui aura lieu le dimanche 10 novembre, à 19 h. 30, dans la coquette salle du café Pandore, 28, rue Pauvrée à Roubaix. Pour faciliter le service, les inscriptions doivent être envoyées pour le samedi 9 novembre, dernier délai.

D'autre part, le repas sera suivi d'un bal dans la grande salle, avec le précieux concours d'un orchestre de tout premier ordre et nul doute que la jeunesse ne soit nombreuse pour cette charmante et joyeuse soirée.

Le Comité fait un pressant appel afin que chacun fasse un petit effort pour assister à cette belle fête de famille.

L'entrée du bal sera gratuite, les portes seront ouvertes à 20 h. 30 et une superbe tombola sera tirée entre les présents.

« A LA PETITE JEANNETTE », 3, rue Sarrail, Roubaix: du 4 au 9 novembre, Vente réclame de gants de peau. 40120

A LA MUSE DE NADAUD

Ce groupement, qui ne veut pas oublier ceux qui furent les pionniers du mouvement littéraire et artistique de notre terroir, organise pour le lundi 4 novembre, à 19 h. 30, en son local, 10, place de la Liberté, une réunion extraordinaire qui entretiendra le culte du souvenir et sera consacrée, exclusivement, à la mémoire des poètes, chansonniers, musiciens ou artistes de chez nous, décédés.

Les parents, les admirateurs de ces regrettés défunts, qui voudraient lire, chanter ou remémorer ceux qui leur furent chers, les simples auditeurs même que cela intéresse, peuvent se présenter ce jour-là, ils seront cordialement accueillis à la Muse de Nadaud.

L'Union fraternelle belge du Centre sur la tombe de son président fondateur

Fidèles à la tradition, les membres de cette société sont allés en groupe au cimetière de Roubaix, s'incliner et fleurir la tombe de leur président-fondateur, M. Charles Glorieux-Tiers.

M. A. Bissart, au nom de l'Union fraternelle belge du centre, dont il est le trésorier, rappela le souvenir du fervent mutualiste et du généreux bienfaiteur que fut M. Charles Glorieux père.

Invité comme les années précédentes, à cette pieuse cérémonie, M. Pannier, vice-président de la Colonie belge de Roubaix et environs, salua la mémoire de M. Ch. Glorieux-Tiers et se plut à souligner que son souvenir était resté vivace au sein de sa chère société de secours mutuels, et que son œuvre se continuait de façon très heureuse, sous la présidence de son fils, M. Félix Glorieux-Lezoux.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Dommartin, 216, rue de Lille.

A l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Saint-Louis

La grand'messe qui sera célébrée demain dimanche 3 novembre, à l'intention de M. Raymond Warhem, aura lieu à 9 h. 30 et non 10 h., comme il a été annoncé. Elle sera chantée par la Chorale de Saint-Louis.

A 11 h., aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association, suivie à midi du concert-apéritif; à 13 h., déjeuner familial.

A 15 h. 30, à la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir: représentation de « Cadolive et Cascadette », de G. Lucigny, par les Parnassiens.

Le Comité est persuadé que tous les anciens auront à cœur de prendre part aux différentes parties de ce programme.

« NOVOL », UNE MINUTE DE SOMMEIL, permet extraction sans piqûre et sans douleur. APPLICATION EXCLUSIVE: Clinique MOUSSALLI, 98, rue du Collège, Roubaix. — Dentiers en PLATINOXY. d

En « visite » chez un industriel, des cambrioleurs s'en vont sans avoir le temps de rien emporter

M. Léon Vandystadt-Lepaul, industriel, demeurant 96, avenue Jean-Jaurès, s'aperçut en rentrant chez lui, vendredi à 19 h. 30, que sa porte était bloquée par le verrou intérieur.

Un tiers s'était donc introduit dans la place.

En effet, les agents Stienne et Hennart et le propriétaire pénétrèrent dans l'habitation et purent établir que des cambrioleurs avaient cassé un carreau de la cuisine puis avaient fait jouer l'espagnolette afin de « visiter » les pièces de l'immeuble.

Ils ont alors parcouru toutes les pièces, mais ils ont sans doute été dérangés dans leur travail, car rien n'a été bouleversé. D'après les premières constatations, il ne paraît pas d'ailleurs qu'ils aient emporté quelque chose.

Une enquête est ouverte par M. Moriet, commissaire de police de permanence.

Un cambrioleur tente de pénétrer dans une usine, rue de France

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, M. Henri Agache, concierge de l'usine Brack, 26, rue de France, était réveillé par un bruit insolite provenant de la rue.

S'étant mis à sa fenêtre, M. Agache aperçut un individu qui, ayant réussi à fracturer un volet, cherchait à démastiquer un carreau d'une fenêtre donnant jour sur l'usine.

Le concierge s'empressa de téléphoner au poste central; puis, en sa qualité d'agent de police en retraite, M. Agache descendit au rez-de-chaussée pour « cueillir » le cambrioleur quand celui-ci aurait enfin pénétré dans l'usine. Mais son attente fut déçue car l'individu, ayant sans doute entendu quelque chose d'anormal, laissa son projet en plan et s'en fut...

Peu après, une patrouille cycliste arriva. On fit des battues dans le quartier, mais vainement; on ne retrouva pas le cambrioleur, dont M. Agache a pu fournir un signalement complet.

Le service de la Sûreté le recherche activement.

Ne réveillez pas les gens qui dorment...

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, la police fut requise au Nouveau-Roubaix pour mettre fin au tapage mené par un individu, tapage tel qu'aucun voisin ne pouvait fermer l'œil.

Ce turbulent, Louis Lodisot, âgé de 48 ans, domicilié 91, rue Jean-Macé, avait d'abord jeté sa femme et ses enfants dans la rue; puis il continuait, par ses cris et ses injures à troubler le repos du voisinage.

Louis Lodisot fut emmené au poste où il passa le reste de la nuit.

Ajoutons que Lodisot avait reçu la veille, deux convocations du poste du 3e arrondissement de police, qui enquêtait déjà sur des incidents similaires, et auxquelles Lodisot avait omis de répondre.

UNE ARRESTATION. — Un ouvrier teinturier de 71 ans, César Aelvoet, originaire d'Escanaffles, demeurant à Roubaix, 31, rue Bernard, a été arrêté vendredi soir, boulevard Gambetta, pour outrages publics à la pudeur.

Il sera déféré aujourd'hui à Lille.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYÉ ». — La recette mensuelle aura lieu demain dimanche 3 novembre, de 10 à 12 h. au siège social, 8, rue du Grand-Chemin: Paiement des allocations: maladies, naissances et chômage. En vue de l'assemblée générale qui aura lieu le 15 décembre et pour la régularisation des comptes, les sociétaires en retard de leurs cotisations sont invités à se mettre en règle. Sont désignés de service: MM E. Flahaut, C. Lérisson, J. Ferlin, L. Longuépé, E. Vandamme.

A L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE ROUBAIX. — Les membres qui remplissent les conditions prescrites aux statuts pour pouvoir bénéficier de la retraite, sont avisés que le trésorier se tiendra à leur disposition demain dimanche 3 novembre, de 9 à 12 h., pour le paiement. Les nouveaux retraités devront se munir d'un extrait d'acte de naissance et de leur carnet de cotisations.

AMICALE DIDEROT. — Demain dimanche 3 novembre, de 9 h. 30 à 12 h. 30, tir, ping-pong, billard russe. De service: MM. Duquenne et Delmotte.

SOCIETE DES MEDAILLÉS COLONIAUX FRANÇAIS ET BELGES. — Réunion mensuelle le dimanche 3 novembre, à 10 h. 30, au siège, Café V. Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Remise des billets de la tombola d'entr'aide de Paris. Les coloniaux libérés sont cordialement invités à cette réunion.

A LA SOLIDARITÉ ARTISTIQUE. — La Solidarité artistique du Nord et du Pas-de-Calais honorera ses morts demain dimanche 3 novembre, à 11 h., au cimetière de Roubaix. Rassemblement place Chaptal, à 10 h. 45, kiosque des tramways, pour se rendre sur la tombe de son président d'honneur et ensuite sur celle de ses membres.

AMICALE BREZIN. — Demain dimanche, de 10 à 12 h., entraînement à la carabine; ping-pong, culture physique, basket-ball; à 11 h., réunion mensuelle de Commission: Compte rendu du secrétaire; questions très importantes à discuter.

HARMONIE DU MOULIN. — La répétition qui devait avoir lieu ce soir samedi 2 novembre, est reportée à demain dimanche 3 novembre, à 9 h. 45.

HERNIEUX!
N'achetez jamais un appareil herniaire
SANS AVOIR CONSULTÉ UN
Bandagiste - Spécialiste
C'est son métier!!
VLEMINCKX 41-43, r. Pauvrée ROUBAIX (près pl. Liberté)
51me ANNÉE

Une nouvelle route de Comines à Wervicq

ON A RÉPARÉ LA ROUTE DE COMINES A WERVICQ, QUI SERA OUVERTE A LA CIRCULATION CETTE SEMAINE.

CROIX

AUX MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Gustave Lammens, médaillé du travail de la firme Vanoutryve et Cie, qui auront lieu ce samedi 2 novembre, à 15 h., en l'église St-Pierre. Réunion à la maison mortuaire, 26, Place St-Pierre, à 14 h. 50.

JARDINS OUVRIERS DE CROIX. — Demain dimanche 3 novembre, de 10 à 12 h., au siège de la permanence, Café Boudin, place de Croix, perception de la cotisation. La carte de jardinier, année 1934-1935 sera réclamée au moment du paiement.

WASQUEHAL

Un accrochage entre auto et voiture hippomobile avenue Hannart

Au début de la soirée de jeudi, vers 17 h., un accrochage assez sérieux est survenu dans l'avenue Hannart, à proximité du pont de l'Energie électrique entre un camion automobile des établissements Liagre-Delannoy, négociants en charbons, 92, rue de Mouvaux, à Tourcoing, piloté par M. Maurice Fontaine, demeurant 110, rue Louise-Michel, à Wasquehal, et un tombereau à quatre roues conduit par M. Arthur Mingeau, demeurant à Mouscron (Belgique) au service de la maison René Roger, 167, rue de Tourcoing, à Roubaix.

Au cours de cet accrochage, la flèche du véhicule hippomobile a été brisée et le camion a subi quelques dégâts.

M. Tapie, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui samedi 2 novembre, à 9 h., à la salle des fêtes de la Mairie et à 14 h., à la salle des fêtes du Capreau, dans l'ordre numérique.

UN CLOU MALFAISANT. — Au chantier de construction du groupe scolaire, rue Delerue, un ouvrier de l'entreprise Ferret-Savinel, de Roubaix, M. Léon Smagghe, 33 ans, demeurant 4, rue Charles-Delescluse à Wasquehal, a marché sur un clou, se faisant une plaie au 2me orteil gauche.

A LA JUPE ÉLÉGANTE
22, rue du Maréchal-Foch, ROUBAIX
ROBES - MANTEAUX

WATTRELOS

LA FÊTE DU CINQUANTENAIRE DE LA CHORALE SAINT-MACLOU

A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la grande chorale mixte de Saint-Maclou organise les manifestations suivantes pour le dimanche 17 novembre.

A 10 h., en l'église Saint-Maclou, la chorale mixte exécutera la messe dite « du Cinquantenaire », œuvre de son directeur, M l'abbé Desmarchelier.

A l'issue de la messe, réunion des choristes et anciens choristes et des membres honoraires à l'école des filles de la rue Pierre-Catteau où les vins d'honneur leur seront servis et les vœux présentés aux directeurs.

A 13 h., au Cercle Saint-Joseph, banquet sous la présidence de M. le doyen, de MM. L. Leclercq-Motte, président d'honneur et A. Haustraete, vice-président d'honneur.

Le jeudi 7 novembre, à 20 h., dans la salle du cinéma Pax, la grande chorale mixte donnera son concert annuel. Au programme: « Le Paradis perdu » de Th. Dubois, œuvre pour chœurs mixtes avec accompagnement d'orchestre.

SALON GERARD, 36, rue Vauban. — REOUVERTURE Coiffeur Messieurs et Dames. - Coupe, Ondulation, Mise en plis, Permanente « Ondalux ». 39371

SUR LA ROUTE DU CIMETIÈRE DU CENTRE, UNE FILLETTE EST BLESSÉE PAR UNE MOTOCYCLETTE

Un accident dont fut victime une fillette, âgée de 8 ans, s'est produit hier vendredi, vers 11 h. 50, dans la rue de Leers, en face de l'estaminet Grégoire.

Une motocyclette montée par M. Constant Goset, 28 ans, caoutchoutier, domicilié cité Amédée-Prouvost, n° 194 à Wattrelos, sur l'arrière de laquelle avait pris place M. Aimé Degryse, venant du cimetière, se dirigeait vers la place de Wattrelos. A hauteur du café Grégoire, plusieurs automobiles croisèrent en sens inverse le motocycliste. A ce moment survint derrière le dernier véhicule, et venant de l'autre côté du trottoir, une fillette, Agnès Lafrance, âgée de 8 ans et domiciliée 204 bis, rue de la Baillerie, à Wattrelos. Le motocycliste, surpris par l'arrivée de la fillette qui était cachée par les autos, ne put stopper à temps et la tamponna avec la roue avant. La fillette fut renversée et alla donner de la tête contre le trottoir. Les deux jambes de l'enfant étaient restées sous la roue de la machine. On s'empressa aussitôt auprès de la petite victime qui fut conduite à l'hôpital. On constata qu'elle avait une fracture de la jambe droite et qu'elle portait une plaie à la tête.

Heureusement, son état n'est pas très grave. Le garde champêtre Delgrange s'est rendu aussitôt sur les lieux et a ouvert une enquête afin d'établir les responsabilités.

AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — La réunion générale des S.O.R. de la 1re Région aura lieu à Lille, demain dimanche 3 novembre. Le Comité fait appel à tous les gradés pour se grouper nombreux autour du drapeau. Rassemblement à 7 h. 15, départ à 7 h. 30. Les inscriptions sont reçues au siège et chez les membres de la commission.

Aujourd'hui samedi 2 novembre, à 16 h réunion de la commission des fêtes: création du Cercle des S.O.R.

DEUX ARRESTATIONS POUR FRAUDE. — La brigade de douane de Roubaix-gauche a arrêté à la carrière D'Halluin Auguste Schafer, mineur, né le 29 décembre 1907 à Longeville, sans domicile, qui était porteur de 5 kilos et demi de tabac.

La même brigade a également mis en état d'arrestation rue du Crétinier, Gérard Parsain, journalier, né le 9 février 1907 à Bruges, qui tentait d'introduire en France, 8 kilos et demi de tabac.

La gendarmerie de Wattrelos les a transférés à Lille.

GROUPEMENTS BELGES. — Demain dimanche 3, réunion générale de la section des A.C. Belges à 9 h. 30, au local habituel. Tombola entre les présents. Inscriptions pour le banquet du 11 novembre Coût: 17 fr. et des enfants pour la Saint-Nicolas. (Se munir du livret de famille)

FLERS

AFFICHAGE ELECTORAL. — Les emplacements exclusivement réservés à l'affichage électoral pour les élections prud'hommales sont les suivants: mur de la ferme Despatures, rue de la Mairie; mur de la ferme Louis Rousseel, rue A.-Detroy; mur de la ferme Jules Tiberghien, rue d'Hem; mur Villa des Eglantines, quartier Pharos; mur de la ferme de Mme veuve Picavet, rue de Babylone; mur de l'estaminet de l'Epinette, rue de Babylone; mur du magasin Bruyneel, rue de Wasquehal; mur de l'estaminet Louis Olivier, rue Jacquart; mur de la salle des fêtes « Petit Mur », place C.-Descat.

COMMISSAIRES-REPARTITEURS. — Par arrêté préfectoral, les contribuables dont les noms suivent sont nommés commissaires-répartiteurs des contributions directes dans la commune pour la période du 1er octobre 1935 au 30 septembre 1936; résidents titulaires: MM. Louis Delfosse, Jean Clermon, Léon Gadenne. Non résidents titulaires: MM. Achille Narguet, à Croix; Edouard Cortesnray, à Annappes. Résidents suppléants: MM. Jules Jardez, Camille Dupres, Alfred Dubus. Non résidents suppléants: MM. Achille Dupont, à Tourcoing; Henri Duquesnes, à Annappes

TOUFFLERS

LA FETE DE L'ARMISTICE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts la nuit du 11 novembre.

Voici l'automne!.. ses pluies et ses brouillards
Craignez l'humidité qui réveille les RHUMATISMES
ASPIRINE USINES DU RHÔNE
SPÉCIFIQUE DES DOULEURS RHUMATISMALES
Toujours bien tolérée par l'organisme.
N'IRRITE PAS L'ESTOMAC
NE FATIGUE PAS LE REIN
TUBE DE 20 COMPRIMÉS
BOITE DE 100 COMPRIMÉS

LE COIN DU « BROUTTEUX »

L'Z'HABITS

Et la vie chère par chi et la vie chère par là; vous n'attindez foque parler d'cha.

Comme de jusse; les gins s'délamintent, y font des Jésusse Maria !... y n'a pus molé d'vife, in est étronné po cou, y dittent in él'vant leus bras par deseur leu tête... Et y ont raijon.

— Non seulement, c'est la vie chère, mais, hélas! c'est aussi l'habit cher, y m'dijot in monsi avant z'hier. Malheureusement, on ne peut se passer de vêtements. Sous ce rapport, l'homme est le plus mal doué des animaux. J'entends ceci à un point de vue très relatif. Les autres animaux naissent tout habillés, ou pour mieux dire garantis et couverts. Lui, au contraire, vient au monde tout nu.

» Or, donc, puisque l'homme a la peau nue, il est nécessaire qu'il la couvre et le vêtement est d'institution nationale. »

— Vous coperdes ben, qu'mi, d'attinte parler essin, j'ajotchos inveuc m'bouque tout grand overre; je m'dijos in d'vin d'mi même: c'monsi y dit qu'l'homme c'est un animal, bé, adan, li ch'est inne bête habiée in gin.

Pou n'd'ervenir à l'z'habits; ch'est cha comme auter cose, tout va à l'av'nant; y z'ont raugminté comme tout reste.

Ben attindu que je n'parle po des costumes de femme, mais rapport à l'z'hommes, vous verres qu'in va ervenir à la mote des p'tites vesses comme les celles des garçons d'café et in verra ervenir aussi les culottes courtes; mais qu'in va ête propes!

Pou les vesses, au fort du fort, in pora les rimplachi pa des giets à manches...

Tant qu'à les culottes, y n'arot rin d'rare qui s'ervernerottent à la mote et, po pus tard que l'semaine passée, in journalisse d'Paris y dijot vin in p'tit artique: « Jetons aux orties l'affreux pantalon qui nous vient d'Angleterre. Repoussons ces deux cylindres d'étoffes qui enroulent nos jambes si déplaisamment et revenons à la culotte française, à la culotte de nos pères qui fut celle de M. de Lauzan et de Napoléon.

— Quo qu'ch'est? je n'd'attinds in qui dit à min d'rire; pa l'temps qui court, que l'gouvernemint y est à l'cache, qui a des difficultés d'tous les côtés y est question d'défaire ses maronnes?

— Bé, cha été, vin les temps, inne question politique et j'vos chi sus min vi life tout musi, treuvé sus l'vi guerni do m'visse ma tante, par derrire inne visse chérinque que sous la Révolution y n'avot qu'les sans culottes qui pouvottent aller pa les rues franc battant.

Et il n'arot rin d'rare que l'culotte ill' erverneroț à la mote: ill' est rolale, ill' a eu les honneurs de l'a chanson, comme in dit à La Cadémie et tertous et s'femme y s'rappelle:

Du bon Roi Dagobert
Qui a mis sa culotte à l'envers.

Cheulle question d'maronne ill' a eu alfos inne grande importance. In Inglaterre, supposition, l'z'Ecossais n'd'ont jamais volu porter et j'ai souvenance qu'à l'armistice, tchan qu'no.. n'd'avimes vu vin nou ville qui s'étottent logés à l'fabrique Six, rue du Château, in les veyot défiler avec leus musettes et leus cornemuses que cha faijot inne douche et belle musique. Leu perniot costume étot joli tout plein: inne belle toque avec inne pleume qu'ill' derchot comme in panache, inne écharpe in travers et inne belle jupe ben plissée sus leus jambes nues.

Ch'est pou cha qu'tertous et s'femme s'demandot si pardesous leu jupe si ben plissée y avot des culottes?

— Mais, vous allez m'dire, Broutteux, si in met in jour des culottes y nous faudra, comme les femmes, mette des bas

— Bé, non bé non: in mettra des jambières comme les poilus, ou ben in ira les jambes nues avec des cauchettes Cha va ête drôle, vous allez m'dire, mais si ch'est la mote in êtra au goût du jour

L'pisse de tut ch'est qu'in n'pora pus, comme vin les temps, faire déchinte l'z'habits des parents ou l'z'afants.

En cha m'rappelle l'chanson d'Desrousseaux « L'habit d'min vieux grand père » qui avot servi à sin mariache et qu'après lu n'd'a fait in habit pou l'petit fieu à s'premire communion et qui a fini pa servir à faire des pichoux pou l'z'afants

— Quo qu'ch'est, Broutteux, vous allez m'demander, l'ovri y a alfos porté in habit?

— Ouais, y fut in temps d'u qu'in n'parlot po des capotes et d'z'erdingotes; ch'étot la mote d'porter in habit que ch'étot inne veste inveuc deux p'tits pans par derrire.

S'n'histoire ill' est tchurieuse à cl'habit Y paraîtrot qu'au preume, d'cha y a inne chintaine d'années, in portot inne capote lommée habit à la française qui étot doublé d'so et d'velours. Si ben qu'les fatchins y ont queminché par erlever les pans d'leu s'habit pou faire vire d'doublure. Mais, comme ch'étot gênant d'aller pa les rues in t'nant toudis les pans inveuc ses deux mains, y ont fini pa dire:

— Wette ichi qu'in est bête; y n'a foque à les coper jus, les pans.

Et in l'a fait. Ouais, mais, comme in a toudis copé tout à l'intour du vinte in a fini par arriver à chin qu'in appelle l'habit à tcheue d'moiue qui étot porté pa les riches. Et l'habit à p'tits pans cha été pou les p'tits bourgeos et l'z'ouvris qui n'le mettotent foque l'dimanche.... coperdes?

Pou n'd'ervenir à l'z'habits, j'ai souvenance d'in pari que l'petit Titisse a fait in jour avec l'gros Louis qui pesot setot deux chints lifes.

— J'parie li avot dit Titisse que j'le porterai sus min dos d'pus l'grand marché jusqu'à l'plache des Ricolettes.

— J'sus prêt, y répond l'gros Louis.

— Bon, y dit Titisse: rote t'capote, tin giet et tes maronnes.

— Quo qu'ch'est qu'te rincontes?

— Ouais, y répond Titisse, j'ai parié de t'porter, ti, l'gros Louis, mais j'n'ai po parlé d'tes habits.

— J'ai perdu, essin, y dit l'aute, je n'tins po à pourmener à l'lapette pa les rues, j'poros attraper in rhume de cerveau.

Acore heureux que l'Broutteux n'l'a po su.

Jules WATTEEUW.

AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Parmi les décrets-lois pris le 30 octobre 1935 par le ministère des Pensions, l'un d'eux proroge jusqu'au 30 juin 1936 les délais de mise en instance de pension d'invalidité des victimes civiles de la guerre.

Cette prorogation vise notamment, sous réserve d'une constitution régulière, les infirmités des victimes civiles de la guerre, résultant de faits de guerre ou de violences de l'ennemi. En cas de décès procédant de ces causes, les ayants droit pourront également se mettre en instance.

Cette victoire est le premier résultat du Congrès national des victimes civiles de la guerre, qui eut lieu à Lille les 1er et 2 juin 1935, et qui fut organisé par l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre, dont le siège social est à la Maison des mutilés de guerre, 46, rue Léonard-Danel, Lille, où toutes les victimes civiles de la guerre peuvent se faire inscrire, moyennant une cotisation annuelle très minime.

La prochaine assemblée générale semestrielle aura lieu le dimanche 17 novembre, à 15 h. 30, salle des fêtes de « L'Elysée », 65, boulevard de la Liberté, Lille, sous la présidence de M. Victor Degouy, fondateur de l'Association, président fondateur du groupe départemental du Nord de l'Association générale des mutilés de guerre.

Le service aérien Air-Bleu ne fonctionnera pas aujourd'hui

En raison des fêtes de la Toussaint, le service aérien Air-Bleu ne fonctionnera pas ce samedi 2 novembre.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1935

PAGE I. — *L'adieu de la France au maréchal Lyautey.*
PAGE II. — *Par le plus long chemin, roman* (JEAN MARCLAY).
PAGE III. — *La manifestation du souvenir à Roubaix et à Tourcoing. — L'installation de M. l'abbé Vandenbaulte, curé de Saint-Pyat à Roncq. — La fête de la Mutuelle des Employés du Bâtiment à Lille. — La motorisation de l'armée belge. — Un régiment de femmes à Cuba.*
PAGE IV. — *Les prétendants de Manette* (ALPHONSE CROMBEZ). — *Cloches des morts* (E. LESNES). — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *La Mode.*
PAGE V. — *Causerie médicale* (Dr LE MAROIS). — *Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.*
PAGE VI. — *Ce démon de Jacotte, roman* (PIERRE ALCIETTE).
PAGE VII. — *Les jeux populaires. La remise de la Coupe Edouard Roussel, à Roubaix et de la Coupe H.-L. Dubly, à Wattrelos. — Les courses hippiques à l'Hippodrome des Flandres.*
PAGE VIII. — *La grande sœur* (PIERRE AMBROISE). — *Toute Parmée en kaki* (ERNEST LAUT). — *Madagascar* (HENRI NICOLLE).
PAGE IX. — *Le jour des Morts* (MAURICE MAETERLINCK).

LE NUMÉRO: DIX PAGES: VINGT CENTIMES

Les annonces classées du « Journal de Roubaix » fournissent une classification de faits... et une toute petite annonce peut contenir un fait très important pour vos affaires.